

Le cadre stratégique de la politique de défense en Algérie

The strategic framework of the defense policy in Algeria

Smail Djouhri

Faculté des Sciences Politiques et Relations Internationales, Université d'Alger3, (Algérie)

nacersmail58@yahoo.com

reçu: 04/03/2023

Accepté: 07/04/2023

Publié: 16/06/2020

Résumé :

Une politique de défense est un cap ou une destination que les décideurs politico-stratégiques doivent définir pour orienter l'effort de défense identifier les vraies menaces et rationaliser les dépenses militaro-sécuritaires.

Elle doit être un projet national porté pour toute une nation et qui cristallise sa volonté d'être et de rester au tant qu'entité stratégique autonome.

L'Algérie prise la substance de sa politique de défense de ses fondements historiques. Les résistances populaires à toutes les campagnes d'annexion pour nier le territoire et l'existence de la nation.

A cet égard, la guerre patriotique (1954- 1962) constitue le creuset qui structure la politique de défense depuis le recouvrement de l'indépendance.

Cependant, l'histoire n'est pas linéaire, une cascade des ruptures stratégiques post- indépendance ont infecté le projet de défense algérienne, et constituent également des marqueurs lourds de la politique de défense nationales.

Mots clés : Politique de défense; projet de défense nationale; fondements historiques; résistances populaires, guerre patriotique.

Abstract:

A defense policy is a course or a destination that political and strategic decision-makers must define in order to direct the defense effort, identify the real threats and rationalize military-security expenditures.

It must be a national project for the whole nation, crystallizing its will to be and remain an autonomous strategic entity.

Algeria takes the substance of its policy of defense of its historical foundations. The popular resistances to all the annexation campaigns to deny the territory and the existence of the nation.

In this respect, the patriotic war (1954-1962) is the crucible that structures the defense policy since the recovery of independence.

However, history is not linear, a cascade of post-independence strategic ruptures has infected the Algerian defense project. Also, they are heavy markers of the national defense policy.

Keywords: Defense policy; national defense project; historical foundations; popular resistance; patriotic war.

1. INTRODUCTION:

Un projet de défense est une situation finale que le gouvernement se propose d'atteindre. C'est une orientation générale, une direction dans laquelle la nation a décidé de s'engager et qui la motive et répond à des attentes et des besoins exprimés. Il vise à changer son environnement d'une situation stratégique donnée vers une situation souhaitée. Etabli à partir d'un consensus, il devient le facteur mobilisateur commun, car il engage l'ensemble des forces vives de la nation. Construit ensemble, ce projet exerce un effet rassembleur et mobilisateur sur l'ensemble de la population et chacun citoyen doit s'y identifier, s'impliquer et assumer sa part de responsabilité dans sa concrétisation.

Cependant, même si le projet est assis sur un socle de légitimité populaire doit être souple, adaptable et révisable pour lui conserver toute sa pertinence. En effet, il n'existe pas de projet de défense en totale apesanteur, c'est-à-dire, déconnecté d'un certain contexte géographique, historique, géopolitique, technologique et stratégique. Dès lors, tout projet de défense nationale doit être en accord avec tous ces déterminants majeurs qui lui donnent finalement le sens, la substance et l'identité propre. Aussi, une politique de défense nationale n'a de sens que dans la mesure où elle propose des réponses sans cesse renouvelées et plus ou moins cohérentes par rapport aux défis sécuritaires identifiés en tant que tels et aux attentes exprimées en la matière par la population en matière de sécurité dans toutes ses déclinaisons. Ce paradigme de base exclut d'office tout dogmatisme qui consacre le statuquo alors que l'environnement de défense et de sécurité du pays, censé au demeurant l'objectiver, a connu et connaît une succession de mutations stratégiques qui en appellent une révision constante et méthodique. Qu'en est-il du projet de défense nationale en Algérie ?

Il est indiqué de mentionner d'abord que la politique de défense algérienne est particulière étant-donné qu'elle puise ses racines dans les fondements

historiques propres à l'Algérie, notamment la guerre de libération, qui, jusqu'au jour d'aujourd'hui, constitue le référent majeur de la politique de défense nationale. En effet, la guerre de libération, une guerre totale et de haute intensité pendant plus de sept années avec son lot de destructions, de traumatismes et de souffrances doit, et encore pendant longtemps, structurer l'acte de défense en Algérie. En effet, nos choix politico-stratégiques étaient et sont encore fortement influencés par la sortie de guerre de libération. Effectivement, la période postindépendance était fortement marquée par un souci majeur : préserver notre être politique à travers la sanctuarisation d'un territoire plusieurs fois « nié » à travers l'histoire moderne et sécuriser également une population traumatisée par un colonialisme négationniste qui l'a privée de son droit d'exister sur son propre territoire, qui l'a spolié de ses droits et de ses libertés les plus basiques.

Toutefois, en plus de cet élément fondateur de notre perception de la défense, vient se greffer une succession d'événements lourds qu'a connue l'environnement stratégique de l'Algérie et qui va à son tour impacter nos choix de défense nationale. Dès lors, la présente contribution, aussi imparfaite soit-elle, se fixe comme objectif de recherche, l'analyse du cadre stratégique propre à notre pays pour essayer de comprendre la politique de défense algérienne dans ses variants et invariants majeurs, dans ses éléments de permanence et de ruptures. Cependant, un tel objectif aussi vaste ne peut être cerné par une seule contribution aussi exhaustive soit-elle. C'est pour cette raison qu'on a jugé plus indiqué de limiter notre intervention à l'analyse du seul segment du contexte stratégique et ses différentes déclinaisons afin de mieux comprendre les choix de notre pays en matière de défense nationale.

Aussi, l'approche choisie consiste à essayer de connaître et comprendre la politique de défense en Algérie à travers l'analyse des événements majeurs qu'a connus l'Algérie depuis son accession à l'indépendance et la renaissance de l'Etat algérien en 1962. Ces événements lourds ont constitué incontestablement de véritables ruptures dont la lame de fond va impacter certainement sur la conception

de notre projet de défense. Ceci est le premier volet, dans un second temps, on propose une lecture analytique des nouvelles vulnérabilités stratégiques qui, couplées aux ruptures stratégiques vont façonner notre politique de défense et lui donner sens.

02)- L'impact des ruptures stratégiques structurantes sur la politique de défense nationale algérienne

A travers son histoire, l'Algérie au regard de son positionnement géostratégique a toujours aiguisé les convoitises impériales des puissances européennes, traduites plusieurs fois en campagnes militaires pour l'annexion de son territoire et le pillage de ses ressources. La grande guerre patriotique (1954-1962) constitue le creuset où se sont épanoui le sentiment national et l'exacerbation de la volonté farouche de préserver son être stratégique sur l'ensemble de son territoire hérité de la colonisation. Aussi, la guerre de libération constitue incontestablement le paroxysme de la volonté de défense nationale et un marqueur basique. Cependant, depuis le recouvrement de l'indépendance, d'autres marqueurs stratégiques s'y sont greffés pour contribuer à donner corps à la politique actuelle de défense algérienne. Parmi ces événements de ruptures, on va évaluer les effets de la sortie de guerre froide et l'avènement du terrorisme en tant que menace stratégique afin de mesurer leurs impacts sur le projet de défense nationale.

a) – La sortie de guerre froide

L'Algérie était au lendemain de l'accès à l'indépendance, animé d'une volonté politique farouche couplée à une mobilisation citoyenne pour interdire définitivement la reproduction d'une agression militaire ayant pour objectif de remettre en question les frontières héritées de l'ère coloniale. La fusion entre une direction politique, une population résiliente par le cumul de siècles de résistances et une armée ⁽¹⁾ (qui a réussi sa conversion d'une armée de guérilla à une armée régulière de défense nationale) porteuse de cette volonté de préserver le territoire et mettre en échec tout projet d'agression d'autant plus que notre posture géopolitique nous rend particulièrement vulnérables. La guerre des sables (octobre 1963) contre

un Etat ennemi limitrophe (le Maroc) qui voulait remettre en cause le tracé des frontières, bien que déséquilibrée en termes de rapports de forces, traduit justement cette détermination de tout un peuple à défendre et préserver ce qui relève désormais de la sphère vitale ⁽²⁾.

Le lendemain de l'indépendance, la politique de défense reposait donc tout naturellement sur un paradigme simple et consensuel, garantir en tout temps, en toutes circonstances et contre toutes formes de menaces, l'inviolabilité de notre territoire et faire échec à toute entreprise d'agression d'autant plus que géographiquement notre pays se trouve encastré au milieu de pas moins de sept pays riverains. L'enjeu de notre défense se trouve dès lors largement visible et identifié : il s'agit de composer avec une menace centrale à caractère existentiel. Ceci autorisait naturellement une visibilité et une connaissance parfaite du comportement stratégique à adopter. En outre, le système de sécurité international qui reposait sur une régulation bipolaire, offrait de surcroît des garanties de protection à certains pays du Sud à l'instar de l'Algérie, ce qui renforçait plus le «confort» stratégique dans lequel baignait l'Algérie au lendemain de l'indépendance.

En effet, en dépit d'une posture de non alignement à caractère plutôt déclaratoire, l'Algérie s'est alignée franchement sur le bloc dit socialiste et a noué un partenariat stratégique avec l'Etat-pivot de cette coalition : l'URSS. C'est une posture qui découle naturellement du choix stratégique au lendemain de l'indépendance de la voie « contre- capitaliste » dès l'instant où l'ennemi colonisateur d'hier relevait du bloc occidental et surtout de l'OTAN ⁽³⁾. Cet ordre bipolaire et ses mécanismes de régulation garantissait à l'Algérie une protection contre toute atteinte à sa souveraineté de la part d'une puissance occidentale ou même d'une alliance comme celle de l'Otan ⁽⁴⁾.

En cas d'agression majeure, l'Algérie avait la certitude de ne jamais être seule et comptait en partie sur le poids et l'influence d'un partenaire stratégique majeur,

et également sur la solidité et l'intransigeance du système international pour l'aider à mieux dissuader et prévenir toute agression dissymétrique, d'autant plus que le prisme bipolaire consacrait le principe de l'inviolabilité de la souveraineté et la centralité de l'Etat en tant qu'acteur exclusif des relations internationales.

En effet, la sortie de guerre froide, que certains analystes estiment sans effet sur le projet de défense de l'Algérie, constitue en fait le premier facteur lourd impactant réellement sur sa sphère de défense et de sécurité. Comme toutes les fins de guerres, la sortie de la guerre froide a induit des conséquences et des recompositions de l'ordre mondial qui vont marquer le projet de défense algérien. L'URSS, principal partenaire stratégique de l'Algérie, a perdu la guerre froide et a également perdu l'essentiel de ses marqueurs de puissance au point de se retrouver reléguée à un statut de pays du Tiers Monde ⁽⁵⁾.

Elle ne garde désormais que la modeste ambition de maîtriser sa propre sécurité nationale. En effet, les autorités russes recentrent leur préoccupation stratégique sur les menaces d'ordre interne. L'analyse des menaces contre la sécurité nationale de la Fédération de Russie montre que « les principales d'entre-elles, actuellement et dans l'avenir proche,... revêtent un caractère essentiellement interne et sont concentrées dans les domaines de la politique intérieure, économique, sociale, écologique, de l'information et spirituel et les risques inhérents à la montée des nationalismes et des particularismes ethniques et religieux, la dégradation des relations civilo-militaires et la prolifération de la corruption et de la criminalité »⁽⁶⁾.

Le déclin, voire l'extinction d'un pôle de puissance a favorisé un passage d'un bipolarisme stratégiquement confortable pour la majorité des pays du seuil à l'instar de l'Algérie, au profit d'un unilatéralisme porteur de tous les dangers pour la stabilité du monde et la sécurité des Etats périphériques. Par conséquent, le contexte stratégique de la guerre froide, si rassurant pour un pays vulnérable comme l'Algérie a connu une nette dégradation induite par la fin de la guerre froide. Comme toute sortie de guerre, la guerre froide a incontestablement généré des

dividendes d'une paix sélective, valable uniquement pour les pays de l'hémisphère Nord qui animaient justement cette guerre froide. Les autres, à l'instar de l'Algérie, figurent parmi ceux qui ont perdu la guerre froide en dépit du fait qu'ils n'étaient pas partis prenantes. Dès lors, la sortie de guerre froide, que certains analystes estiment sans effet sur le projet de défense algérien, constitue en fait, un facteur supplémentaire de vulnérabilité stratégique, car elle prive désormais le pays d'un refuge protecteur.

L'Algérie a ainsi, perdu sa police d'assurance et se trouve désormais confrontée au risque d'atteinte à sa souveraineté, qui au demeurant s'effrite inexorablement et perd de plus en plus son caractère sacré pour subir à dessin une érosion voulue et planifiée par l'adoption de concepts tel que la souveraineté limitée, la sécurité humaine, le droit ou le devoir d'ingérence humanitaire ou encore la responsabilité de protéger (R2P). Pire, les systèmes militaires occidentaux, désormais affranchis de la mission de garde contre une menace venant de l'Est, revendiquent une nouvelle fonctionnalité pour leurs armées privées d'ennemi désigné et en « chômage technique » après la guerre froide⁽⁷⁾.

Cette tendance interventionniste et le recours illimité à l'emploi de l'outil militaire pour ordonner le monde se retrouve très forte après la sortie de guerre froide aux Etats-Unis, désormais puissance unique. Le Président américain B. Clinton, après son accession au pouvoir a déclaré que son pays ferait l'usage qui lui semblerait approprié de la force militaire, de manière multilatérale si possible, mais de manière unilatérale si nécessaire, autrement dit sans l'accord préalable du Conseil de Sécurité de l'ONU, chaque fois que leurs intérêts vitaux sont en jeu⁽⁸⁾. Et par intérêts vitaux, il entendait décrire un accès sans entraves aux marchés clés, aux sources d'énergie et aux matières premières. Il suffirait donc que le décideur américain juge que ces intérêts sont menacés, pour qu'un Etat récalcitrant est stigmatisé « voyou », et serait passible d'une agression militaire pour le déstabiliser

et lui imposer un nouveau régime politique plus enclin à préserver les intérêts de l'hyperpuissance en question.

Pour cela, l'Amérique s'est dotée d'un système militaire high-tech, affichant une mobilité stratégique inédite à travers l'histoire qui autorise une projection de forces et de puissance sur des théâtres d'action lointains et visant à ordonner et (dést) stabiliser certains Etats de la périphérie. Les armées des autres pays occidentaux adoptent la même doctrine d'emploi des forces armées en reproduisant à des échelles moindres le modèle militaire américain. Dès lors, le contrat opérationnel des armées occidentales consiste à stabiliser la périphérie de l'espace occidental, ce qui conduit à plus d'emploi de la force militaire en mode expéditionnaire. En outre, les missions des forces armées occidentales s'adaptent à ces nouveaux défis « construits » et développent de nouvelles capacités militaires interventionnistes à des fins coercitives afin de contrôler certains pays riches du Sud avec pour perspective de piller leurs richesses.

En plus de l'outil militaire américain, transformé par un effort capacitaire en un vecteur au service d'une politique de domination globale, L'OTAN est également mobilisée pour les mêmes objectifs. Cette organisation, jadis bridée par le jeu bipolaire, s'est dotée d'un nouveau concept stratégique pour rendre licite des interventions militaires hors zone destinées à pacifier ou ordonner une périphérie, passée d'une zone de confrontation durant la guerre froide à un espace de production de menaces et risques à l'encontre du centre. La menace communiste est vite remplacée par une autre menace venant du Sud et dont la prévention consiste à ériger une première ligne de défense, loin du monde occidental ⁽⁹⁾.

En conséquence, la sortie de guerre froide et l'effondrement de l'ordre bipolaire a rendu le monde plus dangereux pour des nations vulnérables comme l'Algérie où désormais le risque d'une agression dissymétrique (du fort au faible) devient une hypothèse plausible d'autant plus que les antécédents irakiens (2003) et libyen (2011) la conforte largement. Dès lors, la politique de défense de l'Algérie doit résolument intégrer cette probabilité et réfléchir aux voies et moyens

susceptibles de trouver les parades pour à défaut de dissuader tout projet d'agression, faire échec, à toute attaque visant la suppression de la souveraineté nationale.

b)- L'avènement du terrorisme islamiste

La seconde rupture stratégique qui a remis en question les fondamentaux de l'ordre de défense classique de l'Algérie renvoie à l'irruption brutale et imprévisible du terrorisme en tant que menace stratégique durant les années 1990. Il s'agit d'un ennemi interne inédit (bien qu'arrimé à des ramifications internationales), qui a provoqué une véritable surprise stratégique d'autant plus qu'il ne répond pas au schéma stratégique conventionnel construit autour de l'hypothèse d'une menace monolithique constituée par un Etat ennemi militaire. Ni le discours stratégique post- indépendance, ni l'articulation organisationnelle et fonctionnelle de l'appareil militaire n'ont été préparé pour répondre à ce genre de menace lourde et atypique. La violence du choc était telle que l'Etat algérien a failli s'effondrer et favoriser conséquemment l'avènement d'une situation chaotique et de désordre total. L'ANP, en dépit de son impréparation pour contenir cette forme d'agression irrégulière, a pu, en première phase, absorber la violence du premier choc et organiser sereinement toute une stratégie de riposte en impliquant progressivement toutes les forces vives de la nation.

En seconde phase, elle s'est attelée en coopération avec les autres forces de sécurité à démanteler les réseaux internes de soutien multiformes au terrorisme et à stabiliser la situation en attendant de passer résolument à l'offensive qui a finalement aboutit à la réalisation d'un succès tactique incontestable. Cependant, notre politique de défense doit s'atteler à conforter ce succès tactique en une victoire stratégique qui mettra définitivement le pays à l'abri d'un retour possible de l'intégrisme et son corollaire le terrorisme.

Ceci suppose une approche globale associant le segment militaro-sécuritaire à une vision politique globale afin d'extirper les racines profondes et autres causes

structurelles susceptibles de réactiver le phénomène du terrorisme au sein de notre société. Parmi les axes de travail prioritaires en la matière, il faudrait s'attaquer à l'intégrisme et à toutes formes de radicalisation et d'extrémismes religieux, véritables matrices idéologiques du terrorisme, qui reste, au demeurant, une manifestation violente de l'intégrisme ⁽¹⁰⁾. Cela passe obligatoirement par la réforme du secteur de l'éducation et de l'enseignement pour favoriser une révolution culturelle apte à reconstruire les mentalités sur la base du rejet du fondamentalisme et l'adoption des valeurs de tolérance et d'acceptation des différences.

Il s'agit aussi dans le cadre de la politique de défense de conserver une posture de veille et d'alerte pour anticiper toutes tentatives de retour du terrorisme. A cet effet, la réforme des services de renseignement et leur constante adaptation permet de détecter les signes, y compris les plus faibles, d'une probable résurgence du phénomène et disposer toujours d'un préavis qui permet de réagir efficacement et maintenir toujours une longueur d'avance sur cette nébuleuse. Enfin, et au regard du caractère transnational du phénomène, il faudrait consacrer le principe de solidarité et de coopération, notamment régionale, afin de mutualiser les efforts et de multiplier les capacités de résistance et de traitement des effets violents du terrorisme.

c)- les événements du 11 septembre 2001

La troisième rupture stratégique renvoie aux événements du 11 septembre de par leur caractère inédit qui dénote encore une fois la capacité des réseaux terroristes à s'adapter et innover et réaliser des entreprises de destruction énormes à moindres coûts. Ces attaques ont produit des effets structurants sur la sécurité du monde et sur le système des relations internationales. Cependant, il n'existe pratiquement pas de réflexions stratégiques pour évaluer l'impact de ces événements sur la problématique de défense et de sécurité de l'Algérie.

Pourtant, l'avant et l'après 11 septembre n'ont pas forcément la même signification. L'après 11 septembre est chargé d'effets qui vont impacter la donne

sécuritaire en Algérie. Alors que pratiquement durant toute une décennie, l'Algérie luttait seule contre un phénomène d'évidence transnational qui bénéficiait en plus de bases arrière un peu partout en Europe, en Afrique, au Golfe et même aux Etats-Unis ⁽¹¹⁾. Les sponsors médiatiques et les lobbies d'influence ont produit des discours pour déformer la nature du combat que livrait l'Algérie, alors affaiblie et impuissante à produire un contre-discours pour rétablir la vérité et expliquer au reste du monde la réalité du terrorisme.

Les attentats du World Trade Center ont réveillé la conscience du monde et induit l'implication totale de l'hyperpuissance américaine dans une guerre mondiale contre le terrorisme. Confortée enfin dans sa posture, l'Algérie a tiré profit de cette coalition mondiale sous le parrainage des Etats-Unis pour s'intégrer dans l'effort mondial pour l'éradication du terrorisme. Cependant, bien que cette situation favorable a généré des dividendes politico-stratégiques considérables, elle a, en revanche, produit un effet collatéral pervers pour la sécurité nationale de l'Algérie dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. En effet, le démantèlement des bases arrière d'entraînement et de logistique du terrorisme a induit une délocalisation de cette mouvance de l'Afghanistan vers la zone du Sahel. Cette zone grise caractérisée par la faiblesse, voire l'absence de l'autorité des Etats est hautement vulnérable à la pénétration des groupes terroristes et où ils risquent même de fusionner avec des systèmes de menaces prédateurs comme les organisations criminelles, les narcotrafiquants et autres entités chaotiques ⁽¹²⁾.

d)- la prolifération de la conflictualité dans la sous-région du Sahel

Enfin la quatrième rupture stratégique relève de la prolifération des conflits et autres instabilités infra-étatiques à caractère sociologique, ethnique et confessionnel au sein de l'espace sahélo-sahélien proche de l'Algérie et le risque de contagion qu'elles comportent. Le Maghreb en particulier et beaucoup d'autres pays du monde arabe ont connu et connaissent des changements politiques majeurs en dehors des institutions construites par les régimes en place. Ces changements non

contrôlés sont en majorité accompagnés par des violences et des désordres qui remettent en question la stabilité des pays en question et menacent par contamination celle de leur voisinage. Ce phénomène dit de « printemps arabe » reste flou dans la mesure où il est difficile de faire la part des choses entre ce qui est spontané d'essence citoyenne, dont le but de rétablir la démocratie et la bonne gouvernance et ce qui est planifié par des forces occultes, une manipulation extérieure d'ordre géopolitique, à l'effet de fragiliser toute une région pour mieux l'intégrer dans la zone exclusive d'intérêt de l'Occident et exclure in fine les concurrents chinois et russes ⁽¹³⁾.

Quel que soit les tenants et aboutissants de ce séisme géopolitique en cours, L'Algérie se retrouve encore dans l'œil du cyclone et doit à ce titre adopter le bon comportement pour prévenir toute contagion. Dès lors, l'enjeu pour elle reste double : d'abord se protéger des influences néfastes et des effets de contagion de ces « insurrections souvent militarisées à dessein » qui vont droit vers le désordre et le chaos ⁽¹⁴⁾, voire, vers une guerre civile généralisée et l'éclatement des sociétés; ensuite faire en sorte qu'au-delà de la préservation de la paix sociale, amorcer un processus de réforme politique serein et progressif de tel sorte que le changement démocratique soit voulu, planifié et ordonné, autrement dit, complètement contrôlée et non subi.

Il s'agit donc, ce qui s'apparente à un acte de défense nationale, de créer un effet d'immunité. Le peuple, traumatisé par des épreuves répétées et plus ou moins dramatiques depuis l'indépendance doit faire le choix d'une transition sereine et pacifique loin de toute manipulation et d'apologie de la violence insurrectionnelle. Une action de sensibilisation sur l'impératif d'un changement gradué, encadré et contrôlé par un dispositif juridique et institutionnel approprié est de mise, l'échec des expériences de nos voisins ⁽¹⁵⁾ doit servir de guide pour mieux gérer ces situations particulièrement difficiles. Cette entreprise ne saurait faire l'économie d'un accompagnement médiatique, qui au-delà des particularités éditoriales, doivent observer un consensus sans faille, pour sensibiliser les masses sur

l'impératif de vigilance citoyenne et sur les conséquences graves sur la sécurité nationale d'une insurrection urbaine, d'une désobéissance civile ou de toute contestation en dehors du cadre institutionnel existant.

02)- les vulnérabilités stratégiques nouvelles et leur impact sur la politique de défense nationale

La signature stratégique de ces ruptures est indéniable sur notre politique de défense et de sécurité qui doit intégrer ces convulsions (l'histoire n'a pas une trajectoire linéaire) pour mieux identifier les vulnérabilités qui en découlent et qui peuvent se transformer en risques et menaces à notre sécurité nationale. En effet, chaque rupture génère des fragilités à qui il faudra non seulement apporter les réponses adéquates, mais surtout les anticiper pour agir en amont en mode prévention et protection.

Une lecture renouvelée de notre environnement de défense et de sécurité autorise en effet d'introduire dans notre politique de défense des inflexions et des adaptations structurelles. Doit-on encore se figer sur une hypothèse de menace unique qui nous viendrait d'une entité étatique ennemie qui s'en prendra à l'intégrité de notre territoire ? Une telle hypothèse bien que réelle, reste néanmoins hautement improbable. Caler notre système de défense sur une hypothèse déclinante, voire aléatoire serait une aberration stratégique d'autant plus que l'ennemi extérieur symétrique s'estompe progressivement au profit de menace stratégique asymétrique d'ordre interne, plus plausible et qui pèse plus sur notre sécurité nationale.

a)- La lutte contre l'intégrisme et son corolaire le terrorisme

Parmi ces défis internes, lourds et préoccupants, le terrorisme figure en bonne place. L'Algérie sort d'un long affrontement avec ce phénomène désormais transnational et aujourd'hui nos forces de sécurité et de renseignement sont formées pour anticiper et lutter contre le risque terroriste. Pourquoi alors faut-il aller plus loin et intégrer la menace terroriste dans la politique de défense de l'Algérie ? Parce

que la menace sur notre pays persiste et n'a jamais été aussi forte, et notre pays n'est nullement à l'abri d'autant plus qu'il constitue une cible de choix. Pour assurer la sécurité des citoyens il est devenu impératif de mieux connaître (encore) cette menace, évolutive et changeante et dont la matrice idéologique reste intacte.

Il s'agit en premier lieu de mieux connaître le fonctionnement des groupes terroristes. Nous savons qu'ils s'appuient dans les pays « fragiles » qui ceinturent notre pays, notamment par le Sud, sur de véritables chaînes opérationnelles allant des prédicateurs extrémistes aux filières qui envoient des jeunes gens vers les camps d'entraînement terroriste et les terres de combat, jusqu'aux organisateurs des attentats et aux poseurs de bombes. Seule une connaissance approfondie des réseaux, des relais et des outils de ces groupes peut nous permettre de protéger notre territoire et nos concitoyens.

Cependant, il serait suicidaire d'occulter la dimension idéologique du phénomène et de focaliser uniquement sur ses manifestations extérieures. En effet, l'intégrisme et les extrémismes religieux constituent la matrice qui produit le terrorisme et lui donne sa légitimité et sa force. Contrairement à une idée reçue, au demeurant très répandue, le terrorisme ne relève pas d'une construction stratégique, il s'apparente plutôt à une tactique, c'est-à-dire à des modes opératoires dont la combinaison en termes d'espace, de temps, d'intensité et de fréquence, frappent les esprits et provoquent des désordres dans les sociétés et des ruptures graves dans le fonctionnement des institutions. En effet, le terrorisme est une praxis, autrement dit, un mode d'action et une façon d'opérer. Pour Jean Paul Charnay, il y a confusion entre stratégie et praxis en matière de terrorisme, c'est-à-dire entre l'action et le but ou la fin et les moyens. De cette ambiguïté fondamentale résulte l'amalgame à l'origine de la difficulté qu'éprouvent les Etats à s'accorder sur une définition consensuelle du terrorisme ⁽¹⁶⁾.

Dès lors, une posture de vigilance s'impose, car combattre le terrorisme et tolérer la dissémination de l'intégrisme dans tous les rouages de la société, serait un non-sens ⁽¹⁷⁾. Il s'agit là d'un risque stratégique énorme qu'il faudra prendre en

charge au travers une politique de défense qui oriente clairement l'effort vers l'extirpation du fondamentalisme religieux et prévenir, à moyen et long termes la reproduction et la régénération du terrorisme. Une approche stratégique renouvelée suppose d'agir sur les causes structurelles et porter le combat du champ militaire vers le champ idéal (celui des idées) afin d'enraciner une culture de tolérance, de modération et promouvoir les valeurs de solidarité et de paix sociale. La réalisation d'un tel projet suppose en plus d'une vision cohérente, la contribution de la société civile, de l'école, de la mosquée, des médias, des associations et ainsi que d'autres leviers à caractère institutionnel et citoyens.

Une attitude de prudence est d'autant plus de mise au regard de la transformation du terrorisme qui désormais tire profit de la dynamique de mondialisation pour démultiplier son potentiel de nuisance. Son architecture organisationnelle marquée par une logique de réseaux transnationaux parrainés par Al-Qaïda comme une organisation mère ⁽¹⁸⁾. L'Algérie qui reste une cible de choix, ne doit pas baisser la garde. A ce titre, elle doit inscrire cette donne dans sa politique de défense et élaborer à titre d'application, une planification stratégique pour connaître, prévoir et prévenir sa reproduction.

Par conséquent, une politique de défense doit énoncer les grands axes d'action qu'il faudrait définir plus par le biais d'une stratégie de riposte et de lutte adaptée à la menace. Cette stratégie doit prendre en compte les nouveaux outils technologiques et les moyens de communication modernes utilisés par les groupes terroristes. Elle permettra également d'ouvrir de nouvelles pistes d'action en matière de coopération internationale. C'est indispensable pour lutter contre des groupes qui sont reliés par des ramifications mouvantes et pour appréhender les circuits de financement sur lesquels ils s'appuient ⁽¹⁹⁾.

Parallèlement, il faut développer une diplomatie de défense plus « agressive » afin de criminaliser plus le paiement de rançons notamment de la part des pays occidentaux. La promotion d'une coopération régionale et internationale réelle et

sans à priori, notamment en matière d'échange bilatéral, voire multilatéral du renseignement, pour mutualiser les efforts et agir ensemble contre une menace commune et partagée et dont le caractère transnational est avéré, reste au demeurant incompressible en la matière. Il faudra tout aussi, par une démarche globale et concertée, tarir les bassins de recrutement, de financement, de soutien, et surtout interdire toute collusion avec les organisations criminelles, pour isoler ce phénomène, prélude à sa destruction finale. La refonte et la réorganisation de la sphère du renseignement participe aussi de cette logique de maintien d'une disponibilité opérationnelle pour anticiper le phénomène dans sa dynamique et garder toujours une longueur d'avance. Il s'agit tout aussi de doter l'ANP de capacités, d'aptitudes spécifiques, tactiques et techniques pour répondre efficacement à ce type de menace.

b)- les mouvements de foules urbaines et le risque de désobéissance civile

En plus de la menace stratégique incarnée par l'intégrisme et son corollaire le terrorisme, une politique de défense doit en outre intégrer, comme préoccupation majeure de défense ce qu'on peut appeler « le risque insurrectionnel interne » susceptible de mettre en péril la sécurité et la stabilité du **pays** et ses équilibres internes. Plusieurs facteurs croisés risquent d'exacerber cette menace **et** l'inscrire comme donnée fondamentale dans notre représentation de la défense et de la sécurité à court et moyen termes.

En fait, l'ordre public peut être gravement troublé par des mouvements de foules, par des émeutes ou des grèves insurrectionnelles. Les réseaux sociaux servent aujourd'hui de support pour rassembler et catalyser des manifestants autour de mots d'ordre choisis afin de déstabiliser le régime en place par des mouvements de foules violents à l'instar de ce qui s'est passé en Tunisie, en Egypte, en Libye et surtout en Syrie. Les révoltes dans ces pays montrent que les TIC passent du rôle de vitrine de développement à un outil de mutation politique et malgré les tentatives importantes, notamment en Tunisie, pour contrôler ces accès ou restreindre la

diffusion des informations. La massification de ces médias fut trop intense pour en permettre le contrôle.

Les écosystèmes numériques dotés de multiples composantes (internet et ses applications, la téléphonie mobile et les chaînes satellitaires) se transforment en support pour véhiculer le changement et transformer les sociétés ⁽²⁰⁾. En effet, plusieurs études ont confirmé le lien de causalité entre le niveau d'accès aux réseaux sociaux et la densité des TIC et le risque de désobéissance civile dans les pays de la périphérie sud. Cela s'avère en fait fondé pour des pays comme l'Égypte et la Tunisie dont le poids du secteur des TIC est parmi les plus avancés dans le monde arabe. Seulement, cela n'explique pas que des pays qui connurent des révoltes comme la Syrie, la Lybie et le Yémen, dont le nombre d'affiliés au réseau Facebook est le plus faible (4,5% en Lybie, et seulement 1% au Yémen et moins de 1% en Syrie.⁽²¹⁾

Les autorités du pays se retrouvent en général impuissantes à contrarier les plans de soulèvement des masses, ce qui laisse aux cyberdissidents toute latitude à organiser et coordonner les actions de soulèvements et d'émeutes et les maintenir jusqu'à la chute du régime en place. Internet et les réseaux sociaux sont donc devenus un vecteur de puissance et d'influence qui dégage une capacité phénoménale de mobilisation et d'orientation des masses. Ces innovations technologiques qui ont accélérés l'avènement de la société de l'information dans les pays en développement échappent-ils pour autant à des tentatives de manipulation et de pilotage pour provoquer des situations de chaos ? La tentation est grande au sein des officines de certains services de renseignement occidentaux pour instrumentaliser ces outils et provoquer des changements violents et anticonstitutionnels au sein des sociétés, notamment celles du Sud de la Méditerranée.

L'implication des grandes puissances est trop manifeste pour ne pas la remarquer. En 2009, lors des émeutes iraniennes, Hilary Clinton, la Secrétaire d'Etat américaine, déclarait que « Twitter était important pour la liberté

d'expression iranienne »⁽²²⁾. Le développement d'outils informatiques et la circulation rapide de l'information autorisent le contournement de la censure et la cybersurveillance étatique. Les émeutiers du net en Egypte et en Tunisie ont même bénéficié d'un cyber-programme d'assistance pour fortifier leur résistance. Des concepteurs de programme comme Jacob Applebaum ont sillonné le monde arabe pour donner des formations. Il a été prouvé qu'il a travaillé en étroite collaboration avec les cyberdissidents tunisiens et égyptiens au plus fort des émeutes qui ont touché ces deux pays⁽²³⁾.

Début février, lorsque les autorités égyptiennes ont complètement coupé internet, Madame Clinton avait déclaré : « les autorités doivent permettre les manifestations pacifiques et mettre fin aux mesures sans précédent qu'elles ont prises pour bloquer les communications⁽²⁴⁾. Afin d'aider les activistes égyptiens à communiquer avec l'extérieur malgré la suspension d'internet, Google et Twitter ont développé en un temps record un service nommé Speak2Tweet. Cette application permet de composer des numéros de téléphone mis gratuitement à la disposition des cyberdissidents et d'y laisser des messages vocaux qui sont automatiquement reconvertis en messages Twitter pour être ensuite diffusés via Internet.

Ainsi, tous les moyens ont été utilisés pour permettre l'utilisation optimale des réseaux sociaux par les cyberdissidents en Iran ou dans le monde arabe pour déstabiliser leurs gouvernements⁽²⁵⁾. La chaîne satellitaire d'Al-Jazeera recourut même à la distribution de téléphones portables à des auteurs de troubles pour filmer et envoyer en instantané les images vers les Studios de la chaîne à Doha⁽²⁶⁾.

Le risque de récupération et d'instrumentalisation de ces cyber-émeutiers par des manipulateurs internes et/ou externes se trouve démultiplié par le caractère contagieux de ces contestations sociales. L'Algérie qui comptait, début 2011, 1,6 millions d'utilisateurs du réseau social Facebook, soit 4,6% de la population, est classée huitième dans le monde arabe en fonction d'un taux ramené au nombre total de la population⁽²⁷⁾. Jusqu'ici, les Algériens utilisent beaucoup plus les réseaux

pour se divertir que pour s'adonner aux activités politiques d'après l'animateur du Blog Algérie politique. Ils sont restés imperméable à tous les appels à des mouvements de protestation lancés sur la toile. Même les partis politiques n'ont pas cherché à investir le cyberspace pour mobiliser les internautes autour de mots d'ordre choisis, communiquer autrement et améliorer leurs sites archaïques.

On est encore loin de l'E-citoyen, cependant la situation sera appelée à évoluer. Une politique de défense perspicace doit, dès maintenant, engager une réflexion sur les moyens de prévenir l'apparition d'émeutes violentes et généralisées par l'exploitation des capacités de mobilisation qu'autorise Internet. L'enjeu consiste à connaître et agir le plus en amont possible sur les causes déclencheurs de ces cyber-émeutes et sensibiliser la population, notamment les catégories de jeunes, sur l'inanité de tels comportements et travailler constamment pour affaiblir la réceptivité des jeunes, catégories à risque, à ce genre de révolte.

Bien que toute porte à croire que les algériens ont développé ce qu'on peut appeler « le syndrome de saturation des révoltes », cependant le risque d'insurrection se trouvent le plus important parmi les pays du Maghreb ⁽²⁸⁾. Trois enjeux majeurs peuvent être à l'origine de ces colères populaires : le déficit d'avenir (plus de 200 émeutes concernent directement la jeunesse en 2012, la protestation contre les mesures d'austérité (plus de 300 émeutes) et l'inefficacité croissantes des réformes politiques ⁽²⁹⁾. C'est dire l'importance du potentiel de déstabilisation interne de l'Algérie suite à une reproduction probable d'émeutes généralisés d'octobre 1988, où l'armée était obligée pour la première fois à tirer à balles réelles sur les insurgés. Ce risque doit constituer une préoccupation centrale des concepteurs de notre politique de défense, surtout que les masses de contestation et de refus peuvent basculer subitement dans des violences urbaines et provoquer des destructions et s'adonner à des actes de pillage de grande envergure. Le danger viendrait également du fait que ces émeutes et quelque soient les motifs, peuvent faire l'objet d'une manipulation extérieure à dessein.

La collusion avec le terrorisme reste très forte sur ce registre. En effet, dans un souci de diversifier ses modes opératoires, les acteurs du terrorisme peuvent recourir, via internet, à la provocation de soulèvements populaires massifs ou au déclenchement de grèves insurrectionnelles qui paralyserait le pays et le pousser vers le désordre et le chaos. Des services spéciaux étrangers peuvent également organiser et piloter de mouvements de foules violents afin d'attenter à l'ordre constitutionnel et nuire aux institutions de l'Etat. Il s'agit là d'une réactivation d'une pratique colonialiste consacrée dans la doctrine de guerre contre-insurrectionnelle, qui consistait à utiliser la masse comme une arme militaire pour troubler gravement l'ordre public. A titre d'exemple, on peut citer la fameuse « directive Salan » dont l'objet consiste à organiser par l'OAS une insurrection généralisée pour faire échouer le cessez-le-feu en Algérie et empêcher les passations de consignes au FLN⁽³⁰⁾. La population en effervescence est poussée alors dans la rue, encadrée par des instigateurs en mission commandée.

Cet avatar tragique ne présenterait que peu d'intérêt, si aujourd'hui certaines officines occultes ne cherchent à réactiver cette pratique et l'utiliser comme arme psychologique, pour fragiliser tout pouvoir politique juger récalcitrant. L'ennemi intérieur devra constituer la menace centrale que la politique de défense doit prendre en charge et lui trouver la parade pour prévenir le risque, ou à défaut afficher un degré de préparation tel que la réaction et les capacités de réponse seraient efficaces et adaptées.

Conclusion :

La politique de défense, en dépit de son caractère global, doit focaliser sur le cadre général et doit également construire sa matrice autour des ruptures stratégiques majeures qu'a connues l'Algérie depuis son accession à l'indépendance jusqu'aujourd'hui. Ces ruptures peuvent offrir une grille de lecture pour mieux identifier et connaître les vulnérabilités nouvelles, et mettre en œuvre les voies et moyens pour mieux les contrer. Il en découle une politique de défense cohérente où chaque acteur de la défense, notamment l'institution militaire, qui doit

s'adapter en permanence pour mieux répondre aux défis sécuritaires à venir. La réussite de la réforme de l'organisation et du fonctionnement du système militaire est largement tributaire de notre capacité à connaître et comprendre le contexte stratégique de la défense en Algérie.

Références :

- (1)-Depuis l'indépendance, le mot d'ordre dominant à l'occasion des manifestations, dans les stades ou réunions publiques consiste justement à coupler entre armée (Djeich, peuple (Echâab) et le Président (Boumediene et Chadli notamment). Ceci reflète la structure de toute politique de défense qui consiste à produire la cohérence entre mobilisation citoyenne, l'institution militaire et une forte volonté politique.
- (2)- Jean François Daguson, *Le dernier rempart, forces armées et politiques de défense au Maghreb*, éd. Publisud, 1997, p. 165.
- (3)- Cette tendance contre-capitaliste a été clairement énoncée dans la Charte Nationale de 1976.
- (4)- Durant la guerre de 1967 entre les Arabes et Israël, l'ex-URSS a clairement affiché son intention d'intervenir militairement pour aider la Syrie dont Damas la capitale, a été menacée par les divisions blindées de Tsahal. Ceci a eu pour effet de stopper net la progression des unités de Tsahal et la conclusion d'un Cessez-le-feu.
- (5)- Philippe Langlois, « Quelle puissance pour la Russie de demain ? », in *Revue Défense et Sécurité Internationale (DSI)*, numéro hors-série, n° 17 avril 2011, p.8
- (6)- Isabelle Facon, « La sécurité nationale de la fédération russe : les enjeux internes », In : « La politique de sécurité de la Russie, entre continuité et rupture », sous la dir. de Yves Boyer et Isabelle Facon, Ed. Ellipes, 2000, P.33. (254 pages)
- (7) - Eric de Lamaisonueve, « l'institution militaire en crise », in *Agir*, automne 2001, p.46.
- (8) - Sami Makki, « Projection de puissance des Etats-Unis dans le Sud », in *Cahier d'Etudes Stratégiques*, n° 25, 1998-1999, p. 67.
- (9) - Dominique David, « Les Européens entre leur Ouest et leur Sud », in *Confluence-Méditerranée*, hiver 2002, p.216.
- (10) -Voire à ce sujet Liess Boukra, *Algérie, la terre sacrée*, éd. Favre, Lausanne, 2002, p. 118.
- (11) -On rappelle que l'attentat à la voiture piégée du Boulevard Colonel Amirouche à Alger, qui a fait des dizaines de victimes innocentes a été revendiqué par Anouar Haddam, membre du Bureau Politique du FIS dissous à partir des Etats-Unis.
- (12) - Voire à ce sujet l'excellent ouvrage de Samuel Laurent, *Sahelisation, de la Libye au Mali, au cœur du nouveau Djihad*, éd. Du Seuil, Paris, 2013.

(13) - La Russie et la Chine par le biais de leur Vêto au Conseil de sécurité, se sont opposés à toute résolution qui condamne unilatéralement le régime syrien et ménage une opposition militarisée. Par cette opposition, ils veulent éviter la reproduction d'une erreur stratégique commise en Libye en 2011 où la résolution 1973 du Conseil de Sécurité a été instrumentalisée pour changer le régime politique en Libye.

(14) - La Tunisie, l'Égypte et encore moins la Libye traversent encore des périodes de turbulence et aucun de ces pays n'a réellement retrouvé la paix civile et la stabilité. Pire l'installation de la culture de l'émeute a grandement affaibli l'autorité de l'Etat, paralysé l'action de développement, dégradé les conditions de vie et de sécurité de la population. Pour la Libye, elle s'apparente actuellement à une guerre civile.

(15) - Curieusement, notre élite, l'université, les médias et les analystes chez nous ont occulté de faire ressortir le potentiel de risque et surtout les conséquences graves sur la sécurité du pays, que comporte le changement par l'émeute. Certains séminaires à propos du printemps arabe, loin de toute distanciation critique, ne font que reproduire le discours ambiant des Occidentaux.

(16) - Jean-François Dagusan , « Qu'est-ce que le terrorisme ? Catégories et concepts », in Sécurité Globale, automne 2007, p.24.

(17) - Mohaned-Réda Mezoui, « Idéologie totalitaire violente de l'islamisme intégriste », in Les actes du colloque international sur le terrorisme : le précédent algérien, Tome 1, éd. ANEP, A lger, 2002, p. 162-163.

(18)- Jean François Clair, La prévention du terrorisme, in Actes du Colloque Etat et terrorisme, éd. Lavauzelle, 2002, pp. 109-118.

(19) - L'effort au demeurant louable, en dépit des résistances affichées par certains pays occidentaux, fourni par la diplomatie algérienne pour produire des normes internationales liées à la criminalisation des payement des rançons exigées par les terroristes kidnappeurs, participe justement de cette stratégie globale visant à assécher par un effort international concerté, les sources de financement du phénomène.

(20) -David Fayon, Géopolitique d'Internet, qui gouverne le monde ? Éd. ECONOMICA, Paris, 2013, p. 101.

(21)- Selon une étude réalisée par l'institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED) et publiée dans la revue de l'institut, cité par le Quotidien d'Oran dans sa livraison du 21 août 2011, p.2.

(22) - AFP, « Hilary Clinton: Twitter important for Iranian free speech », in <http://www.alternet.org>

(23) - John Moroney, « Mass. Company helps activists avoid online government censorship », in <http://www.necn.com>

(24)-Le point.fr, « Hilary Clinton appelle l’Egypte à réfréner les forces de l’ordre », in <http://www.lepoint.fr>

(25) - Il est curieux de constater que cette complicité avec les émeutiers du monde arabe n’est plus opérante quand il s’agit d’un pays occidental. Les émeutes londoniennes du mois d’aout 2011 ont permis de mieux saisir l’ambivalence du discours occidental sur les émeutes d’Orient ou d’Occident. Le premier ministre britannique a notamment déclaré : lorsque des gens utilisent les réseaux sociaux pour les actions violentes, nous devons les empêcher. Nous travaillons avec la police, les services de renseignement et les industriels pour étudier la manière dont nous pourrions empêcher ces personnes de communiquer via ces sites » voir à ce sujet : Le Monde.fr, « David Cameron souhaite priver les émeutiers de réseaux sociaux, in <http://www.lemonde.fr>

(26)- En février 2011, les services de sécurité algériens ont saisi 500 téléphones portables estampillés avec le logo de la chaîne de télévision satellitaire d’El-Jazzera, chez des émeutiers algériens, voir à ce sujet, l’article de Mounir B. « Le jeu dangereux du Qatar en Algérie », in Liberté, du 21 aout 2011 p. 4.

(27)- Selon une étude réalisée par l’institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED) et publiée dans la revue de l’institut.

(28)- Parmi les 16 émeutes recensées en Afrique durant l’année 2012, 8 ont été enregistrées en Algérie, source : L’Année stratégique 2014, éd. Armand Colin 2013, p.84.

(29) - Alain Bertho, Emeute dans le monde, l’instabilité s’installe, L’Année stratégique 2014, éd. Armand Colin 2013, p.83.

(30) - Il s’agit d’une directive n°29, signée le 23 février 1962 par le général Salan, commandant en chef de l’OAS, citée par François Géré, La guerre psychologique, éd. ECONOMICA, 1997, p.288.

Bibliographie :

1)-Ouvrages

- Boukra, Liess, **Algérie, la terreur sacrée**, éd. Favre, Lausanne, 2002.

- Clair, Jean François, La prévention du terrorisme, in **Actes du Colloque Etat et terrorisme**, éd. Lavauzelle, 2002, pp. 109-118.

- Daguson, Jean François, **Le dernier rempart, forces armées et politiques de défense au Maghreb**, éd. Publisud, France 1997.

- Facon, Isabelle, «La sécurité nationale de la fédération russe : les enjeux internes», In : **«La politique de sécurité de la Russie, entre continuité et rupture»**, sous la dir. de Yves Boyer et Isabelle Facon, Ed. Ellipses, Paris 2000.

-Fayon, David, **Géopolitique d'Internet, qui gouverne le monde?**, Éd. ECONOMICA, Paris, 2013.

-Géré, François, **La guerre psychologique**, éd. ECONOMICA, Paris 1997

-Laurent, Samuel, **Sahelisation, de la Libye au Mali, au cœur du nouveau Djihad**, éd. Du Seuil, Paris, 2013 ;

2)-Revues et Annuel

- Bertho, Alain, Emeute dans le monde, l'instabilité s'installe, **L'Année stratégique 2014**, éd. Armand Colin 2013.

- Dagusan, Jean-François, « Qu'est-ce que le terrorisme ? Catégories et concepts », in Sécurité Globale, automne 2007.

-De Lamaisonneuve, Eric, « l'institution militaire en crise », in Agir, automne 2001.

-Dominique David, « Les Européens entre leur Ouest et leur Sud », in Confluence-Méditerranée, hiver 2002.

- Langlois, Philippe, « Quelle puissance pour la Russie de demain ? », in **Revue Défense et Sécurité Internationale (DSI)**, numéro hors-série, n° 17 avril 2011.

-Makki, Sami, « Projection de puissance des Etats-Unis dans le Sud », in **Cahier d'Etudes Stratégiques**, n° 25, 1998-1999.

- Mezoui, Mohaned-Réda, « Idéologie totalitaire violente de l'islamisme intégriste », in **Les actes du colloque international sur le terrorisme : le précédent algérien**, Tome 1, éd. ANEP, A lger, 2002, p. 162-163.

- **L'Année stratégique 2014**, éd. Armand Colin 2013.

3)- Sites électroniques

- AFP, « Hilary Clinton: Twitter important for Iranian free speech », in <http://www.alternet.org>

- John Moroney, « Mass. Company helps activists avoid online government censorship », in <http://www.necn.com>

- Le point.fr, « Hilary Clinton appelle l'Egypte à réfréner les forces de l'ordre », in <http://www.lepoint.fr>

- Le Monde.fr, « David Cameron souhaite priver les émeutiers de réseaux sociaux », in <http://www.lemonde.fr>

3)- Journaux

- Mounir B. « Le jeu dangereux du Qatar en Algérie », in Liberté, du 21 aout 2011 p. 4.

- Le Quotidien d'Oran dans sa livraison du 21 août 2011.